

Journée inter-ateliers du 7 mai 2022

Atelier Pratiques en libéral

ORGANISATION DE L'ATELIER

L'atelier libéral s'est réuni 9 fois depuis la dernière JIA.

Nous nous rencontrons une fois par mois, le jeudi de 9h30 à 11h30 en général au cabinet de l'une d'entre nous.

Le groupe comporte ce jour 8 membres. Cette année a vu l'arrivée de 3 nouveaux membres et le départ de deux anciens.

Notre atelier se déroule toujours de la même manière : une partie est consacrée aux actualités et aux échanges d'informations autour de l'administratif, du règlementaire et du financier et autour des liens avec les actualités de l'association.

Une autre partie est plus clinique, nous y partageons des situations cliniques rencontrées au sein de nos cabinets qui amènent une réflexion, une interrogation proposée à l'ensemble du groupe.

RETOUR SUR L'ANNEE 2022

En ce qui concerne la première partie de nos ateliers, cette année, elles ont été extrêmement occupé par la mise en place du dispositif « Monpsy » souhaité par le gouvernement.

Ce dispositif venant à l'encontre de notre manière de travailler, de notre indépendance et autonomie de travail, de notre éthique, de l'équilibre financier nos activités.

Ce sujet suscite de vives réactions et de grandes inquiétudes dans l'ensemble du groupe.

Ce sujet a occupé notre temps au point d'interdire pendant 2 ou 3 séances la possibilité de travailler sur notre partie clinique.

Notre position vise clairement au boycott de ce dispositif, nous nous sommes interrogées sur la manière d'en parler à nos patients afin de faire entendre notre point de vue.

Au cours de l'année, nous avons également eu l'occasion d'évoquer différentes problématiques administratives de type prévoyance, tarification des séances, organisation comptable etc

Du côté de la partie clinique de notre travail, nous avons abordé différentes thématiques.

- L'inceste, la parole, la reconstruction possible à la découverte de l'amour.
- Les différences de capacités d'élaboration de nos patients qui fait la pluralité du travail thérapeutique.
- La mort du thérapeute, l'annonce au patient, la place de l'association dans ce processus.
- La maladie grave du thérapeute ainsi que son maintien dans son cadre de travail habituel.
- La relation d'emprise, la difficulté à s'en dégager pour le patient, le maintien de la confidentialité du cadre quand le conjoint et/ou parents s'immisce.
- La transmission, la dette et la généalogie, la place de la loyauté envers le(s) parent(s) et ou l'ancien thérapeute.
- La transmission identifiée par le patient vers son enfant et la difficulté à repérer la transmission qu'il a reçu.
- La transsexualité le cheminement pour y parvenir, l'annonce à la famille, la place de la parole.
- Les ressources, la création d'un chemin unique par chaque patient, la créativité.
- Le sentiment de responsabilité, son origine et ses fondements, sa possibilité à émerger, son lien avec le narcissisme et la reconnaissance de l'autre
- Et comme tous les ans, la question du cadre que pose le thérapeute, de son unicité, de sa solidité, de son adaptation et de son rôle fondamental dans le travail thérapeutique.

Pour l'atelier, Maryannick Mazin